PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION PARCOURS MÉDIAS, COMMUNICATION ET SPORT

2025/2026

Direction: Mme Nathalie SONNAC

Masters en Information Communication - Information Communication

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
2 ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
En apprentissage, Formation initiale

► PRÉSENTATION

Portée par l'Institut Français de Presse (IFP) de l'Université Paris-Panthéon-Assas, la mention de Master Information, communication s'articule autour de deux pôles : un pôle Médias et un pôle communication, offrant une connaissance approfondie du champ des médias, de l'information et de la communication et permettant en particulier une initiation à la recherche en sciences de l'information et de la communication, mobilisant les connaissances théoriques et pratiques acquises et favorisant la mise en œuvre de compétences nouvelles : recherche bibliographique et constitution de corpus, sélection et synthèse d'information, techniques d'observation directe et indirecte, analyse de données statistiques et analyse d'archives ; un pôle Journalisme, clairement identifié dès lors que le cursus afférent appartient à la Conférence des Écoles de Journalisme (CEJ) et se déploie selon le référentiel général des formations au journalisme de la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ) ; il a pour vocation de permettre aux étudiants de se présenter sérieusement armés sur le marché du travail et de pouvoir exercer le métier de journaliste dans tout type de média écrit, audiovisuel ou en ligne : presse d'information générale, spécialisée ou professionnelle, nationale et régionale.Ainsi, les enseignements théoriques et méthodologiques délivrés ont pour objectif de développer l'autonomie des étudiants, leur aptitude à évaluer, hiérarchiser, synthétiser et structurer l'information. Ceci les conduit également à approfondir leurs connaissances des univers professionnels auxquels ils se destinent. Enfin, l'accent mis tant sur la professionnalisation, à travers le développement de l'apprentissage, que sur l'excellence des parcours, vise également à former des diplômés polyvalents (capables de travailler en presse, radio, télévision, Internet, production multimédia) et spécialistes/experts dans un domaine défini selon les options et les finalités suivies (recherche ou professionnelle ; magazine web ou radio ou télévision ou presse écrite / presse en ligne)

► OBJECTIFS

Le parcours « **Médias, Communication et Sport** » forme des professionnels de haut niveau dans la connaissance des médias spécialisés dans le sport, ainsi que dans les domaines du management et de la communication des événements sportifs à l'ère du numérique. Le sport porte les valeurs de compétition et de concurrence, mais également celles du respect des règles de jeu, des règles éthiques et déontologiques et le respect de l'autre dans sa diversité et sa différence. Ces valeurs sociétales et environnementales, telle que l'éco-responsabilité, sont aujourd'hui incluses au sein

de toutes les entreprises. La Conférence de parcours sera l'occasion d'appréhender ces nouveaux défis posés aux entreprises avec des sportifs de haut niveau, des entrepreneurs et des managers. Le parcours « Médias, Communication et Sport » est destiné en priorité aux sportifs de haut niveau et aux athlètes handisport et est ouvert aux étudiants en Information et communication, STAPS, Management du sport, Marketing, Sciences de Gestion, Économie-Gestion et Ecoles de commerce.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +3

► PROFIL RECOMMANDÉ

Pour la rentrée universitaire 2025-2026 :

Attendus

L'accès au Master est sélectif. Le parcours est ouvert en priorité aux sportifs de haut niveau et aux athlètes handisport. Il est ouvert, en formation initiale, aux titulaires d'une Licence en information et communication, en sciences humaines et sociales, sciences économiques ou juridiques ayant déjà acquis des connaissances du monde des médias écrits, audiovisuels et numériques ou justifiant d'une expérience en la matière.
Les candidats titulaires d'un autre diplôme jugé équivalent, obtenu dans les filières STAPS, Management du sport, Marketing, Sciences de gestion, Économie-gestion ou les écoles de commerce, peuvent également être admis dans cette formation.

Critères généraux d'examen des candidatures

Une attention particulière est portée à l'adéquation de la formation antérieure et du projet professionnel avec le contenu du parcours, à l'acquisition d'un niveau de connaissances suffisant en rapport avec l'approfondissement proposé par le master, à la qualité académique de la formation reçue et des résultats obtenus et à la motivation du candidat.

La sélection des candidats tient compte :

- des compétences académiques du candidat, attestées par les relevés de notes sur l'ensemble de son cursus universitaire depuis le baccalauréat (inclus) ;
- des expériences de tous ordres (activités professionnelles, engagements associatifs, performances sportives, productions personnelles ou collectives, séjours linguistiques,...) recensées dans le CV du candidat ;
- du projet professionnel du candidat, exprimé dans sa lettre de motivation, qui doit impérativement être synthétique (deux pages maximum) et personnelle ;

Modalités d'examen des candidatures

La sélection des candidatures est faite sur dossier. Ce dossier est examiné par une commission pédagogique constituée des responsables des différents parcours du master.

Voir capacités d'accueil et modalités d'accès

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Programme 2025-2026

Texte de référence :
Le Règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année

SEMESTRE 1 (coefficient 16 - 30 ECTS)
Module 1 : Enseignements fondamentaux (coefficient 10 - 12 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Droit du numérique
- Genre et médias
- Industries de contenus
- Mondialisation des contenus médiatiques
- Opinion publique et environnement

Chaque matière se compose de 24h.
Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

Module 2 : Enseignements professionnels (coefficient 4 - 8 ECTS)
4 matières obligatoires :

- Atelier pratique photo, vidéo montage (20h)
- Conférence de parcours (12h)
- Management du sport (20h)
- TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Module 3 : Enseignement méthodologique (coefficient 2 - 10 ECTS)

- Séminaire méthodologique : sport et médias (20h)

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 2 (coefficient 21 - 30 ECTS)
Module 4 - Enseignements approfondis (coefficient 10 - 12 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Communication politique
- Discours et récits médiatiques

- Journalisme et problèmes publics
- Logiques d'acteurs et modèles d'affaires
- Propagande et manipulation

Chaque matière se compose de 24h.
Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

Module 5 - Enseignements professionnels (coefficient 3 - 4 ECTS)
3 matières obligatoires :

- Conférence de parcours (12h)
- Communication évènementielle du sport (20h)
- TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Module 6 : Enseignement méthodologique (coefficient 8 - 14 ECTS)

- Séminaire méthodologique : sport et médias (20h)
- Mémoire de recherche

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2). Le mémoire de recherche est noté sur 20 (coefficient 6).

Règles spécifiques
La scolarité au 1er ou au 2ème semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'obtention d'un zéro au mémoire de recherche entraîne l'ajournement.

Au second semestre, les étudiants qui souhaitent se familiariser avec le monde de l'entreprise, de l'administration ou des structures associatives, peuvent choisir d'accomplir une unité d'expérience professionnelle (UEP).
Les étudiants redoublants ayant validé au moins un module du second semestre et les étudiants en programme d'échange ne sont pas éligibles à ce dispositif.

L'UEP permet aux étudiants qui y sont admis de réaliser un stage d'une durée de 4 mois minimum.
Ce stage, qui doit être validé en amont par le responsable pédagogique de la première année du parcours, doit être en adéquation avec le cursus suivi et le projet de l'étudiant et être accompli uniquement en Île-de-France (les stages à l'étranger et les stages en province ne sont pas autorisés). La convention de stage UEP est identique à la convention légale en vigueur.

L'UEP est un programme sélectif.
Le nombre de places en UEP est de 10 pour l'ensemble des parcours du Master Information, communication, éligibles à ce dispositif.

La sélection des étudiants admis à intégrer l'UEP est réalisée par une commission pédagogique composée par l'ensemble des responsables pédagogiques de la première année des parcours du Master Information, communication, éligibles à ce dispositif.
Le recrutement des étudiants pour le programme UEP se fait sur dossier. Un entretien pourra éventuellement être

organisé dans le cadre du processus de sélection.
Le dossier de candidature, transmis par l'étudiant, se compose des relevés de notes des trois années de licence, d'un CV et d'une lettre de motivation qui précise les raisons de la candidature au programme UEP.

Le responsable pédagogique de la première année du parcours assure le suivi pédagogique des étudiants admis à l'UEP. Sous réserve de la présentation, par l'étudiant inscrit en UEP, de l'attestation de stage et de la fiche d'évaluation du stagiaire annexées à la convention de stage et de la réalisation par le stagiaire, à l'issue de son stage, d'une synthèse de la nature des missions accomplies, l'UEP se substitue aux enseignements des modules 4 et 5 du second semestre, dont les notes, assorties des coefficients correspondants, sont neutralisées pour le calcul de la moyenne semestrielle de l'étudiant.

Les étudiants admis en UEP ne sont pas dispensés de l'obligation d'assister au séminaire de recherche et de réaliser le mémoire de recherche relevant du module 6, dans les conditions prévues par le règlement des examens du parcours. La moyenne de l'étudiant pour le second semestre est celle obtenue pour l'évaluation du module 6.

2e année

Formation en apprentissage

Module 1 : Médias, métriques et économie du sport (coefficient 15 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Marché de la publicité en ligne
- Dispositifs des mesures d'audience
- Communication, partenariats et sponsoring
- Économie du sport
- Communication des organisations sportives

Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3).

Module 2 : Ateliers de pratiques professionnelles (coefficient 10 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Atelier de communication de crise (25h)
- Éditorialisation de contenus (20h)
- Atelier pratique : conception et réalisation de site (25h)
- Atelier journalisme sportif (25h)
- Cours d'anglais spécialisé (20h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

Module 3 : Enseignements généraux (coefficient 12 - 15 ECTS)
4 matières obligatoires :

- Sport et IA
- Stratégie marketing digital
- Réseaux sociaux numériques
- Technologies mobiles

Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3)

Module 4 : Projet professionnel (coefficient 10 - 15 ECTS)

- Séminaire d'intégration (6h)
- Projet professionnel (80h)
- Soutenance devant un jury de professionnels (6h)
- Encadrement pour l'apprentissage (30h)

Le projet professionnel est noté sur 20 (coefficient 8).
L'encadrement pour l'apprentissage est noté sur 20 (coefficient 2).
Le séminaire d'intégration ne fait l'objet d'aucune évaluation

Formation Initiale

Module 1 : Médias, métriques et économie du sport (coefficient 15 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Marché de la publicité en ligne
- Dispositifs des mesures d'audience
- Communication, partenariats et sponsoring
- Économie du sport
- Communication des organisations sportives

Chaque matière se compose de 25h.
Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3).

Module 2 : Ateliers de pratiques professionnelles (coefficient 10 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Atelier de communication de crise (25h)
- Éditorialisation de contenus (20h)
- Atelier pratique : conception et réalisation de site (25h)
- Atelier journalisme sportif (25h)
- Cours d'anglais spécialisé (20h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

Module 3 : Enseignements généraux (coefficient 12 - 15 ECTS)
5 matières obligatoires :

- Sport et IA
- Stratégie marketing digital
- Réseaux sociaux numériques
- Technologies mobiles

Chaque matière se compose de 25h.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3)

Module 4 : Projet professionnel (coefficient 10 - 15 ECTS)

- Séminaire d'intégration (6h)
- Projet professionnel (80h)
- Soutenance devant un jury de professionnels (6h)
- Stage obligatoire

Le projet professionnel est noté sur 20 (coefficient 8).
Le stage obligatoire est noté sur 20 (coefficient 2).
Le séminaire d'intégration ne fait l'objet d'aucune évaluation

Règles spécifiques

Le redoublement n'est pas autorisé en deuxième année.

L'obtention d'un zéro au projet professionnel entraîne l'ajournement

► DÉBOUCHÉS

Responsable de communication et d'évènementiel de collectivité territoriale ; responsable de promotion, communication et sponsoring sport ; responsable marketing sportif ; responsable de partenariats et de développement sportif ; responsable de gestion entrepreneuriale au sein de structures comme les clubs sportifs, les fédérations, les agences marketing et communication, les médias, les équipementiers, les organisateurs d'événementiel sportif, les entreprises en lien avec le sport, etc. Les étudiants peuvent intégrer des fonctions de community manager

► CONTACT

Responsable
Nathalie SONNAC, professeur

Renseignements

Pierre QUISTIN

Secrétariat de la Direction des Etudes Licence- M1- DU
Université Panthéon-Assas
IFP
Bâtiment Notre Dame des Champs
1er étage (92 rue d'Assas 75006 Paris)
Tel : +33 (0)1 44 41 57 99

Nadia MIR

FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Responsable administratif du master 2
IFP
Bâtiment Notre Dame des Champs
1er étage (92 rue d'Assas, 75006 Paris)
Tel : 01 44 41 59 07

► PLUS D'INFORMATIONS

http://assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-information-communication-parcours-medias-communication-sport

►